



Master Cinéma Assistanat

Master 60



Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 01/09/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte trois phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation
3. Exercice écrit

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 01 septembre 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Les documents à fournir sont:

- Une lettre de motivation précisant votre souhait d'accéder au master, à l'intention de la commission et du secrétariat en y incluant la mention suivante : « Je souhaite m'inscrire en CIAAM cette année académique 2025-2026 »
- Un CV complet (PDF)
- Un dossier de candidature comprenant les informations suivantes :
 - Maîtrise de la langue française (orale & écrite)
 - Informatique : Bonne connaissance des programmes Excel et Word de la Suite Office
 - Participation active à des tournages amateurs ou professionnels (en assistantat, en régie, en réalisation ou dans un autre département technique ou artistique)

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courrier électronique via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

Les entretiens individuels ont une durée de 25 minutes et se déroulent dans les locaux de l'IAD. Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury composé de professeurs.

- Maîtrise de la langue française (orale & écrite)
- Connaissances des différents départements et des rôles des membres d'une équipe de tournage, des documents de tournage (plan de travail, feuilles de service, dépouillements), intérêt pour la réalisation, aptitude à la communication
- Faculté et intérêt pour l'organisation
- Esprit d'équipe et souplesse d'adaptation

- Assurance et facilité à être regardé et écouté
- Qualité d'observation et de réponses spontanées

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Exercice écrit

A la suite de votre entretien, il vous sera demandé de réaliser un document d'assistanat à la réalisation, à envoyer à par courriel aux membres de la commission.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be